

RÉVISION DE LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT

14 juin 2023

CONTEXTE ET OBJECTIFS

CONTEXTE

Études menées par la Municipalité

- Lancement par la Municipalité d'études préliminaires (2011)
- Préavis de la Municipalité au Conseil : étude sur le stationnement (2019)

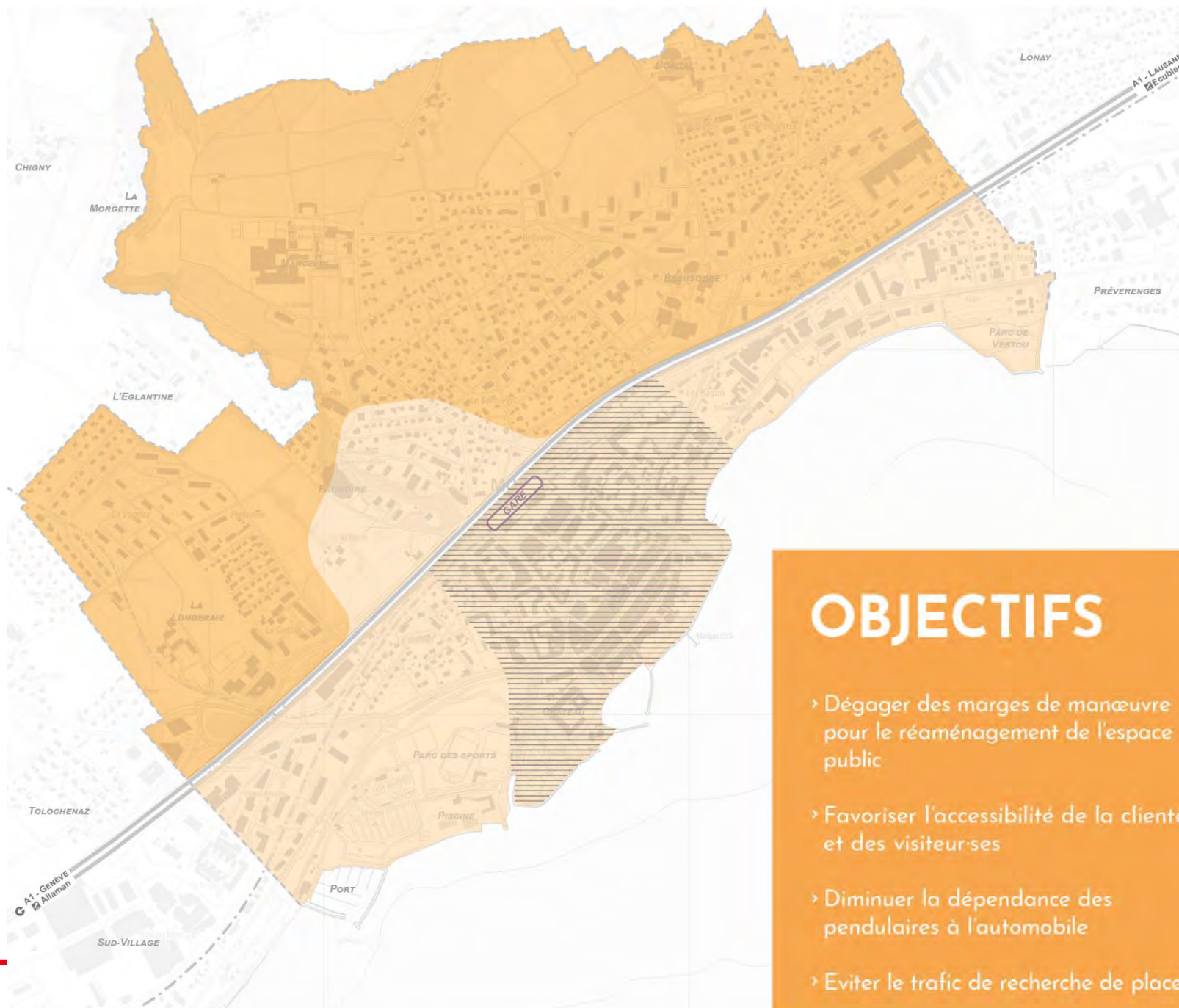
Préoccupations du Conseil communal

- Postulats du groupe PLR «De la verdure à la place des voitures ; privilégions le parking en souterrain à Morges»
- Postulat des Vert.e.s «Pour une stratégie efficiente des parkings à Morges»

Planifications

- Plan climat en cours
- Plan directeur communal des mobilités de Morges, validé par le Conseil communal en septembre 2022

PDCOM MOB



PRINCIPES DE GESTION DU STATIONNEMENT

LÉGENDE

- Stationnement sur chaussée principalement GRATUIT *
- Stationnement sur chaussée principalement PAYANT *
- Stationnement sur chaussée COURTE DURÉE *

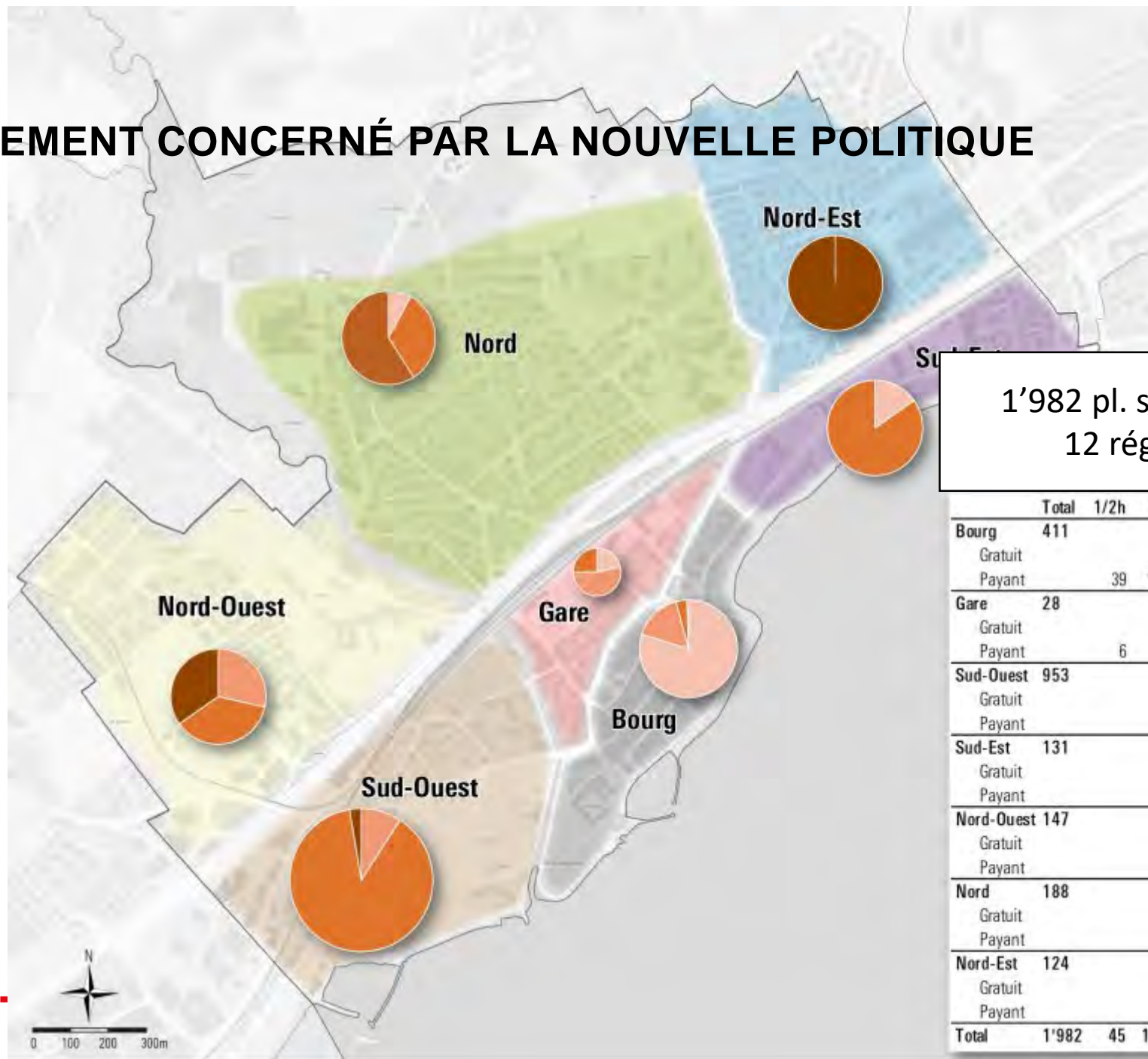
* Les modalités (durée, tarifs, public-cible) sont régies par la politique de stationnement de la Ville



OBJECTIFS

- › Dégager des marges de manœuvre pour le réaménagement de l'espace public
- › Favoriser l'accessibilité de la clientèle et des visiteurs-ses
- › Diminuer la dépendance des pendulaires à l'automobile
- › Eviter le trafic de recherche de place

STATIONNEMENT CONCERNÉ PAR LA NOUVELLE POLITIQUE



1'982 pl. sur 3'521 pl. au total
12 régimes différents

	Total	1/2h	1h	ZB	2h	4h	5h	6h	10h	72h
Bourg	411									
Gratuit				152						2
Payant		39	137		66				15	
Gare	28									
Gratuit										
Payant		6			15		7			
Sud-Ouest	953									
Gratuit					22			194		25
Payant					65		17		630	
Sud-Est	131									
Gratuit				20					24	
Payant									87	
Nord-Ouest	147									
Gratuit						8			21	51
Payant					34		33			
Nord	188									
Gratuit				15			27			111
Payant							14		21	
Nord-Est	124									
Gratuit										28
Payant										96
Total	1'982	45	137	187	202	8	98	194	798	313



OBJECTIFS DE LA RÉVISION DE LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT

Améliorer la qualité de vie des Morgiennes et des Morgiens

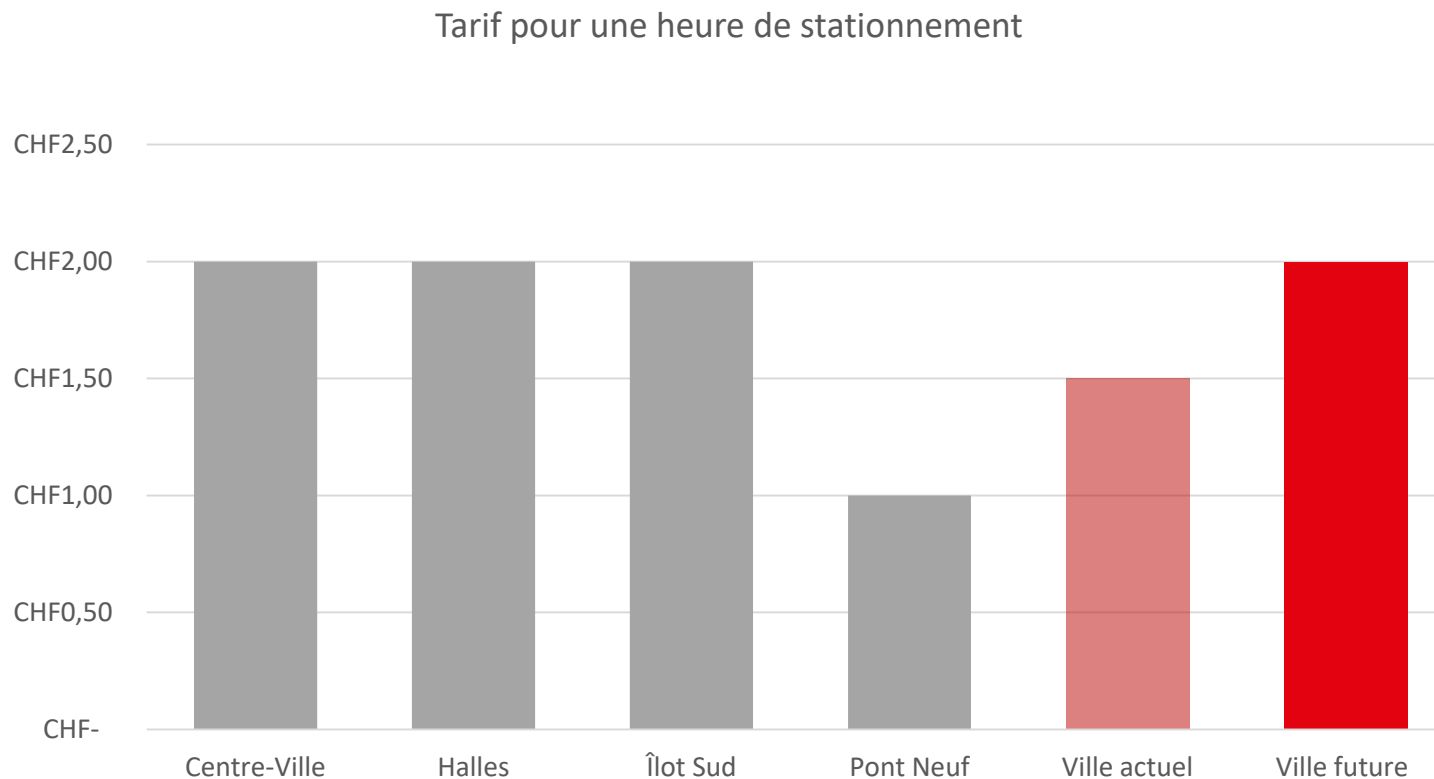
Harmoniser les coûts entre les parkings publics et privés

Assurer une meilleure adéquation des places en fonction des besoins

Simplifier les régimes de stationnement

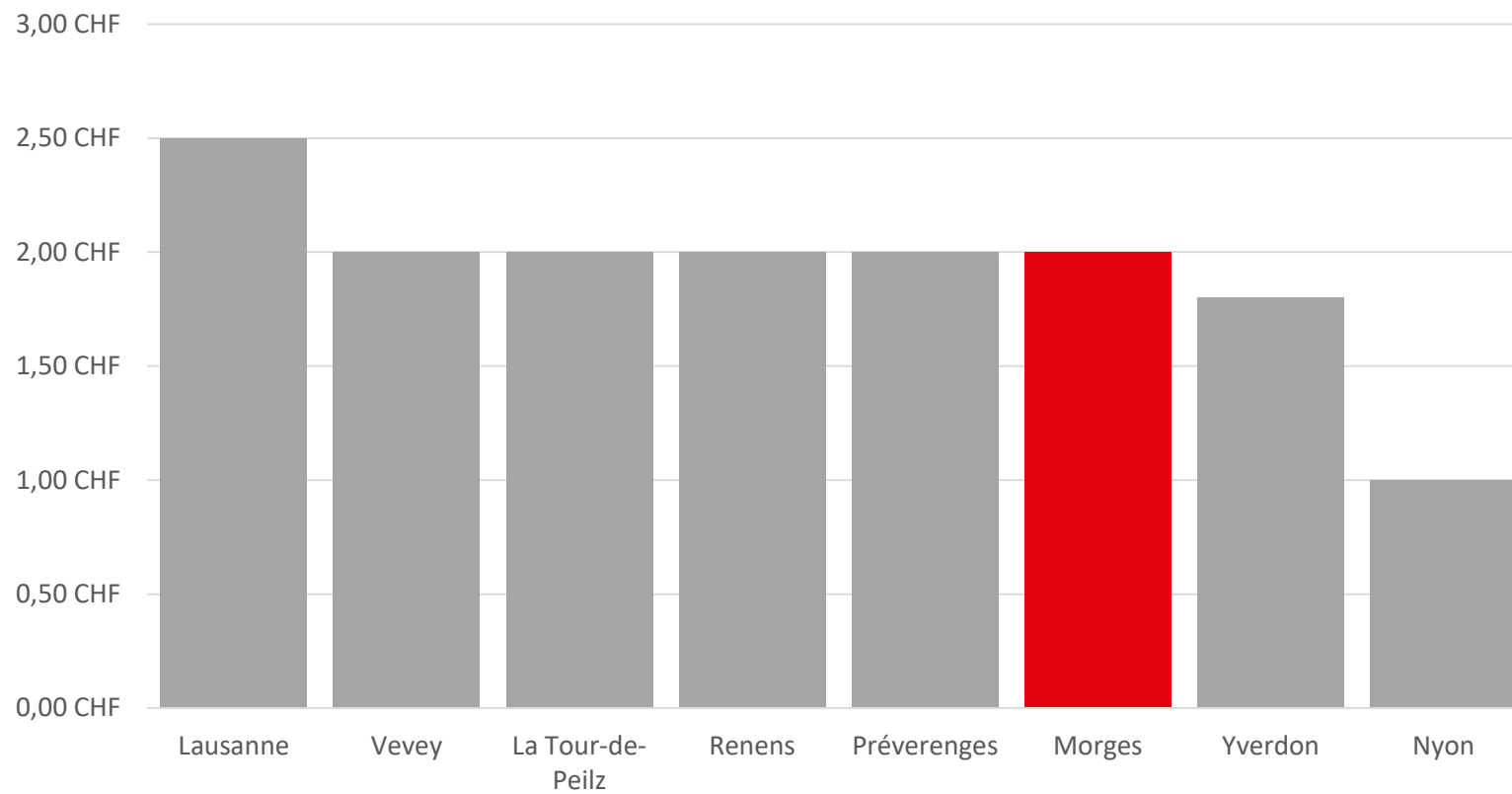
MESURES

COMPARAISON DU TARIF CENTRE-VILLE DE MORGES



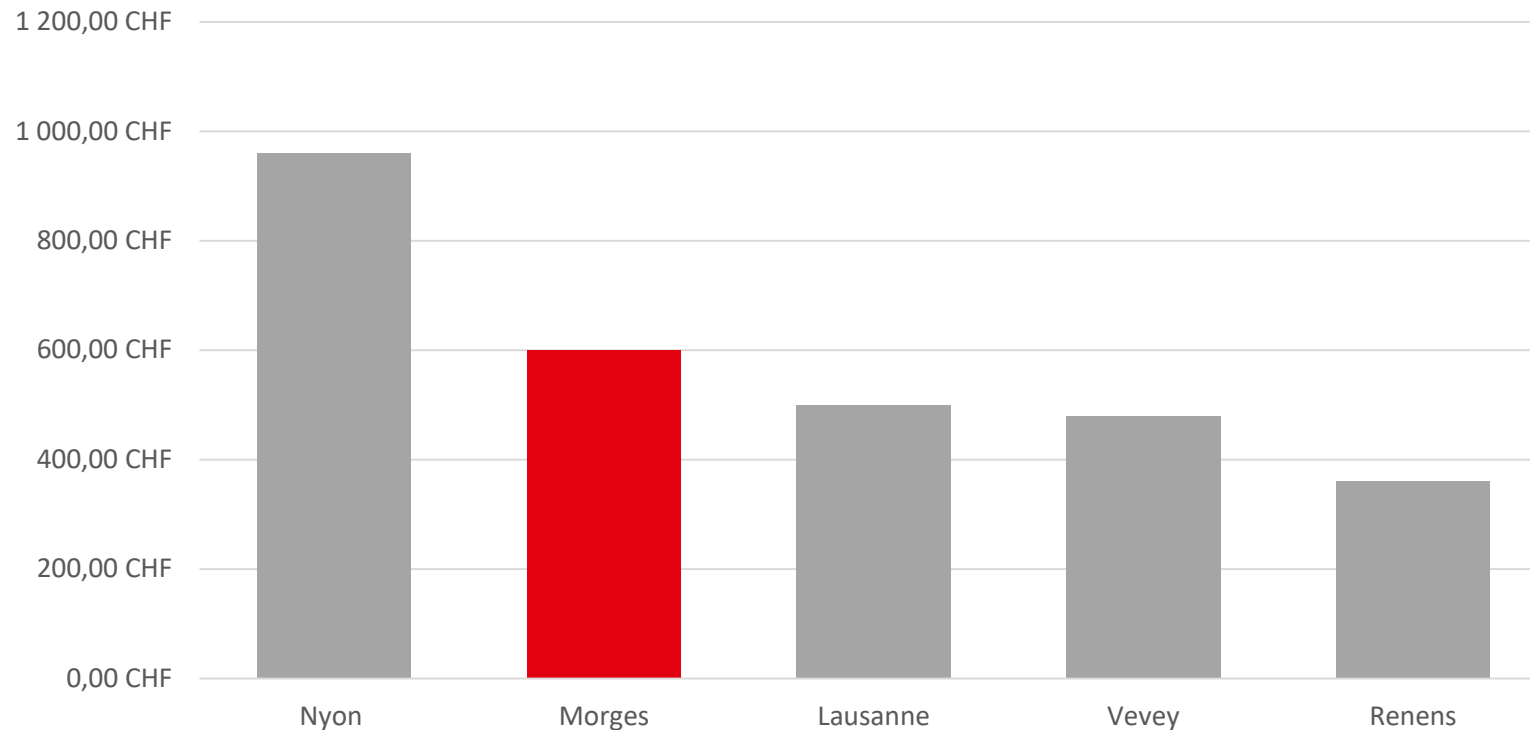
Dès le 1^{er}
octobre

COMPARAISON AVEC QUELQUES COMMUNES VAUDOISES



NOUVEAU TARIF POUR LE MACARON

Le prix du macaron pour le centre-ville de Morges passe de CHF 540.00 à CHF 600.00.



Nouveau macaron pour les résidentes et résidents dans certains quartiers et ne possédant pas de place de stationnement, au même prix.

RÉDUCTION DU NOMBRE DE RÉGIMES DE STATIONNEMENT



LES RÉGIMES DE STATIONNEMENT

En vigueur du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30

■ Gratuit max. 3h

Payant :

■ Max. 30 minutes

■ Max. 2h

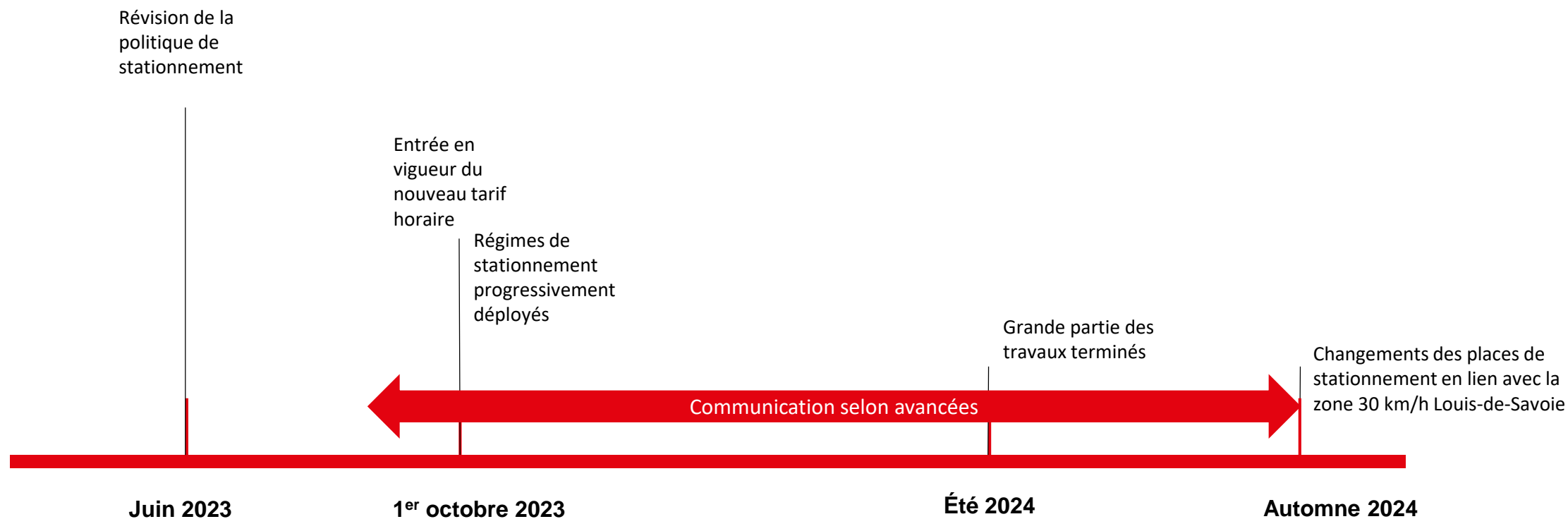
■ Max.5h

■ Max.10h

Tarif unique sur tout le territoire



DÉPLOIEMENT DE LA RÉVISION DE LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT



SYSTÈME DE DÉTECTION DES PLACES LIBRES

Diminution du trafic de recherche de place

- Sur le parking du Parc des Sports (446 places)
- Sur les places du Bourg historique (311 places)







STATIONNEMENT SOUTERRAIN

Objectif PDCom Mob : dégager des marges de manœuvre pour le réaménagement de l'espace public

1. La Municipalité a renoncé au parking sous les quais pour des raisons archéologiques et après un retour défavorable du Canton et de la Confédération
2. Lancement d'études pour la localisation d'un emplacement alternatif pour un parking à l'est (3 sites identifiés)
3. Une étude de faisabilité technique est en cours
4. En parallèle, discussions pour agrandir le parking Centre-Ville

→ Volonté de poursuivre des études pour la réalisation d'un parking souterrain à l'est pour libérer l'espace public

MERCI DE VOTRE ATTENTION

-  Morges, le 14 juin 2023
-  Administration, Ressources humaines et Mobilité 021 804 96 40
-  www.morges.ch
-  greffe@morges.ch